



Maison des Syndicats
Jardins Desclieux

B.P. 21 - 97201 - Fort de France

Téléphone : 70.19.86 - 63.33.06
Télécopie : 71 32 25

N/Réf : SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA CDMT

Fort de France, le 06 janvier 2008

INFORMATION A LA PRESSE

Georges Mauvois, ancien directeur des services postaux de la Martinique, prend position sur la position anti-syndicale de l'actuelle direction de la Poste.

Ci-joint, la lettre qu'il a fait parvenir à Hervé Pinto, secrétaire de la CDMT Poste.

P/ le Secrétaire Général,
Secrétaire Général,
CENTRALE DEMOCRATIQUE MARTINICAISE
DES TRAVAILLEURS
P. PIERRE CHARLES

Schoelcher, le 30/12/2008

Monsieur le secrétaire,

Vous avez bien voulu me demander mon sentiment d'ancien Directeur des services postaux de la Martinique quant à l'attitude des autorités locales actuelles de la Poste vis à vis de votre syndicat. Il est le même que celui du syndicaliste que je fus aussi.

Le Droit du Travail est une création qui s'est fortifiée au fil des combats menés par les travailleurs. Il est allé d'avancée en avancée, traduisant une conception de plus en plus large de l'intervention nécessaire des syndicats pour la garantie des intérêts des salariés.

Il ne me semble pas que l'attitude de restriction, voire de rétorsion de la part de la Poste, telle qu'elle apparaît dans le dossier publié sur votre site internet, corresponde à une conception juste du progrès dans les relations avec le personnel. Il paraît important d'identifier la source. L'épisode qui vous concerne - et qui se prolonge - pourrait bien être le fait d'instructions venues d'en haut - et appliquées de bon coeur par quelque missionnaire - pour une réduction délibérée des droits obtenus.

D'où il résulte pour notre démocratie une raison de se sentir menacée, et un motif de solidarité. Je joins ma protestation à celle de vos soutiens avec mes salutations les meilleures.

Georges Mauvois

nom/mail/Inbox1.ishd.aspx?n=917466820